



Pêches et Océans
Canada

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Numéro de la demande de soumission : FP802-160058

Date de clôture : Mardi le 5 juillet 2016

Heure de fermeture des soumissions : 14 heures (HAE)

Cette Invitation à soumissionner est passée pour le compte de Ports pour petit bateaux de Pêches et Océans Canada.

Titre: Réparation des ouvrages de protection du littoral

Lieu des travaux: Torbay, Terre-Neuve-et-Labrador

L'ensemble de la demande de soumission y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché (*ce document*)
2. Devis (*Description des travaux requis*)
3. Dessins/Plans (C-1, C-2 et C-3)
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire - à être compléter par le soumissionnaire**)
 - **S'il vous plaît noter: Le montant forfaitaire** comprend tous les éléments nécessaires à la réalisation du projet en conformité avec les Plans/ Dessins et le Devis (qui ne sont pas mesurées pour le paiement), y compris, mais sans s'y limiter:
 - la mobilisation et de démobilisation;
 - excavation du remplissage existant;
 - enrochements si nécessaire ; et
 - autre éventualité /inconnues.

LIEU DE CLÔTURE:

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:

Lynda.coulombe@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - Pour les soumissions sur papier et la garantie de soumission (par la poste ou messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Lynda Coulombe



Pêches et Océans
Canada

Services du matériel et des acquisitions – Bureau d’Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W079
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 993-2839

VEUILLEZ NOTER:

Toutes les garanties de soumission doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l’adresse postale indiquée ci-haut, que la soumission d’offre soit envoyée à l’emplacement #1 ou # 2.

LA PORTÉE DES TRAVAUX

La portée des travaux comprend la fourniture des installations de chantier, de la main-d’œuvre, des matériaux et de l’équipement requis pour la réparation des ouvrages de protection du littoral à Torbay (Terre-Neuve-et-Labrador). Les travaux seront exécutés conformément aux spécifications et aux dessins à l’appui, et ils seront assujettis aux modalités du contrat.

Les travaux à effectuer dans le cadre du présent projet comprendront notamment les tâches suivantes :

- L’enlèvement des pierres de protection et des pierres de filtration en place à l’emplacement indiqué sur les dessins. Les roches existantes peuvent être réutilisées pour le nouvel ouvrage si elles respectent les exigences en matière de taille indiquées sur les dessins. Les roches en excédent doivent être enlevées du site;
- La fourniture et la mise en place d’un nouveau géotextile et de nouvelles pierres de filtration et pierres de protection, comme il est indiqué sur les dessins;
- La fourniture et la mise en place d’un remblai de pierres et de gravier et de matériaux granulaires, comme il est indiqué sur les dessins; et
- La fourniture et l’installation de ponceaux ou de tuyaux en béton préfabriqués, comme il est indiqué sur les dessins.

FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter, à leurs propres frais, le site et les alentours afin d’examiner et de vérifier la forme, la nature et l’étendue des travaux, les matériaux nécessaires, les moyens d’accès au site, la gravité, l’exposition et l’incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol, toutes les installations nécessaires, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant influencer sur leur soumission. Aucune indemnité ne pourra être versée par la suite à cet égard en raison d’une erreur ou d’une négligence dans l’observation et la détermination des conditions applicables.



Pêches et Océans
Canada

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner l'article 01 35 29.06 – « Exigences en matière de santé et sécurité » des spécifications. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toute visite du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

Dates de début et d'achèvement prévues:

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **21 octobre 2016**.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Note : Tous cautionnements de soumission seront retournés aux soumissionnaires non retenus. Le cautionnement de soumission du soumissionnaire gagnant sera gardé jusqu'à ce que les travaux entendus dans le cadre de ce contrat soient complétés.

Période de questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à **mercredi le 29 juin 2016**. Prières d'envoyer les questions **directement et uniquement** à l'agent de contrat mentionné ici-bas.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Lynda Coulombe

Agent principal de contrat

Courriel : Lynda.Coulombe@dfo-mpo.gc.ca

Telephone: (613) 993-2839